

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Démarchage abusif des fournisseurs énergie Question écrite n° 34907

Texte de la question

Mme Françoise Dumas attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les pratiques de démarchage abusif de certains fournisseurs d'énergie. D'après le médiateur national de l'énergie, ces démarchages agressifs sont en augmentation constante, avec 61 % des ménages démarchés en 2019, contre 37 % en 2017. Il apparaît que les agents commerciaux utilisent des arguments mensongers pour inciter les particuliers à changer de prestataire. Dans un contexte de concurrence accrue, elle lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures que le Gouvernement prévoit de mettre en œuvre pour renforcer la protection des consommateurs et répondre aux inquiétudes légitimes des citoyens.

Données clés

Auteur: Mme Françoise Dumas

Circonscription : Gard (1re circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 34907 Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et relance

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>15 décembre 2020</u>, page 9095

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)